

Instruction aux auteur.rice.s

Longueur des notices

Les auteurs et autrices de notices sont invité.e.s à fournir des textes d'une longueur allant de 11 000 à 20 000 caractères espaces compris, hors bibliographie.

Résumés

Chaque notice est remise avec un résumé en anglais et en français. Il doit faire entre 500 et 800 signes espaces compris. Le résumé, comme la notice, sera traduit en tahitien.

Mots clés

Il est souhaitable, pour faciliter l'indexation, de proposer 5 à 10 mots-clés classés en 3 colonnes : noms communs, noms propres et institutions. Les auteurs et autrices peuvent également préciser les décennies concernées par leur notice (années 1960, années 1970, etc.).

Bio-bibliographie

Les auteurs et autrices fournissent également une bio-bibliographie d'une longueur maximum de 500 signes espaces compris, présentant des informations en lien avec l'objet du dictionnaire.

Notes de bas de page

Il est souhaitable de recourir aux notes de bas de page pour citer des sources ou des éléments essentiels de bibliographie. Il sera en effet matériellement possible de les présenter en bas d'article ou d'amorcer la note à côté du texte avec possibilité de finir de la lire en bas de page si on est intéressé (modèle que l'on retrouve sur Open Edition ou Cairn).

Il est possible de renvoyer dans le corps du texte à plus de 5 références bibliographiques (voir « bibliographie » ci-dessous).

Liens hypertexte

Pour faciliter la navigation entre les notices, il est demandé aux auteurs et autrices de souligner sur leurs notices les mots qu'ils veulent rendre cliquables.

Iconographie

Chaque notice doit intégrer au moins un document iconographique. Chaque document doit être accompagné d'une phrase de présentation et éventuellement d'un lien renvoyant à la source s'il s'agit d'un site web. L'iconographie est intégrée au sein de la notice.

Il convient de s'assurer de disposer des droits de diffusion de l'image. Ne pas hésiter à interroger la base de données de l'ECPAD (<https://imagesdefense.gouv.fr/>) et à solliciter l'expertise sur ce point de Stéphane Launey (slamolad@hotmail.fr).

Organigrammes

Les organigrammes sont jugés importants pour certaines notices, notamment pour les biographies collectives. Ils sont à considérer comme des images.

Intertitres

Les intertitres facilitent la compréhension de la structure de la notice. Il est souhaitable d'y recourir. Prévoir un seul niveau d'intertitres.

Sources

En plus des notes de bas de page, les sources principales de la notice sont re-listées en fin de notice.

Bibliographie

Une bibliographie indicative doit être proposée à la fin de chaque notice. Elle ne doit pas être exhaustive (5 titres en moyenne).

Le format de la bibliographie est le suivant :

Pour les ouvrages

Nicholas Thomas, *Océaniens. Histoire du Pacifique à l'âge des empires*, Toulouse, Anacharsis, 2020.

Pour les articles

Sarah Bernard et Florence Mury, « Le fenua, entre renaissance culturelle et retour à la terre : vers une reconsidération des marges insulaires en Polynésie française », *Suds*, vol. 287, n° 1, 2023, p. 275-309.

Pour les chapitres d'ouvrage collectif

Manatea Tairui, « La politique française face aux contestations des campagnes d'essais aériens en Polynésie française : difficultés diplomatiques et recherche de justification (1962-1975) », Benjamin Furst, Renaud Meltz, Alexis Vrignon, dir., *Un Deuxième contact ? Histoire et mémoires du CEP*, Éditions de la MSH-P, à paraître.